

Assemblée Générale

Samedi 13 mars 2018

Présents :

ANSEL Julien	ROC ET MER	
BERTHELOT Corentin	OCC escalade	
BONNEAU Etienne	VOL	CT 35 – Vice-Président
BOULARD Myriam	Guichen Escalade	CT 35 – Salariée, technicienne escalade
BREMOND Marine	Assaut Vertical	CT 35 - Commission Communication
CATY Stéphane	Heidi Escalade	CT 35 - Secrétaire
CHANTREUIL Luc	CAF Liffré	
CHICOINE Cyril	Mordelles Altitude	
CORMIER Patrick	Heidi Escalade	
GAULT Sophie	VOL	
GUENNEGUES Gabrielle	Guichen Escalade	
HUCHET Pierre	OCC escalade	
LEFORT Nicolas	CAF Liffré	
LOUAIL Sylvie	Guichen Escalade	
MONNET Samuel	Assaut Vertical	
PRIOUL Fabrice	EN 35	CT35 – Commission SNE
ROSTREN Claire	VOL	CT 35 - Trésorière
ROUSSON Vincent	VOL	CT 35 – Salarié, coordinateur Technique
VARGAS Daniel	Assaut Vertical	CT 35 - Président
ZADITH Grégory	La Tour D'Auvergne	

Excusés :

Absents :

Clubs Asso. des Sapeurs Pompiers de Rennes, CAF Fougères, REC, C.A.S INSA, C.A.F. de Rennes, CPB Rennes ESCALADE, Grimp'Attitude, REN et SCSC.

Etablissement affilié Block Out.

Ligue FFME Bretagne, CDOS, DDCSPP Ille et Vilaine

Président de séance : VARGAS Daniel

Secrétaire de Séance : CATY Stéphane

L'AG débute à 19h00 par les remerciements de Daniel VARGAS, Président du CT 35 FFME, aux personnes présentes.

Ordre du jour :

1. Comptage des voix.
2. Rapport moral et d'activités 2017.
3. Bilan Financier 2017.
4. Orientations et budget prévisionnel pour 2018.
5. Présentation du plan de développement 2017-2020.
6. Vote des rapports, bilan financier, budget prévisionnel et plan de développement.

7. Vote des tarifs d'encadrement des séances (voir montants proposés dans le rapport financier).
8. Vote du montant de la part territoriale de la licence (voir montant proposé dans le rapport financier).
9. Organisation du CT.
10. Mandat AG Nationale (vote).
11. Tour de table et questions diverses (à faire parvenir avant le 6 mars)

1 Comptage des voix

Il y a dans le département 20 clubs et ou sections affiliées à la FFME pouvant voter, ce qui représente en fonction du nombre de licenciés un total de 1490 voix pour voter lors de l'assemblée générale Ordinaire.

10 clubs sont représentés, soit un total de 1120 voix. Le quorum est atteint. Cf annexe 1.

2 Rapport moral et d'activités 2017

Cf. annexe 3, « Rapport moral et d'activités ».

Daniel VARGAS présente son rapport moral et Etienne Bonneau présente une synthèse du rapport d'activité transmis aux clubs avant l'AG. Voir cette synthèse en document joint.

Commentaires discutés au cours de la présentation :

- **Evolution à venir sur les encadrements.** Extrait de la présentation (voir aussi le rapport moral et d'activités) :

- 📌 Encadrements réguliers (11 clubs, 1 lycée, 1 foyer)
 - 📌 2016-2017 : ~56h/sem en moyenne, ~1500h réalisées (en très forte hausse)
 - 📌 2017-2018 : ~60h/sem en moyenne
 - 📌 Quotas (nb pers. par cours) pas toujours respectés et à revoir
 - 📌 **Ce volume d'encadrements devient trop lourd à gérer pour le CT**
 - 📌 Charge de travail => heures supplémentaires, moins de temps pour le développement
 - 📌 Difficultés financières
 - 📌 Très peu de flexibilité de remplacement en cas d'arrêt ou d'indisponibilité d'un salarié
 - 📌 Pas de possibilité de répondre à de nouveaux clubs
 - 📌 Fort turnover => lourd à gérer pour les élus du CT
 - 📌 Solutions :
 - 📌 Transfert d'une partie des encadrements vers un groupement d'employeurs
 - 📌 Bénévoles dans les clubs (augmentation initiateurs SAE)
 - Etienne présente un résumé du fonctionnement du groupement d'employeurs proposé par Profession Sport et Loisirs (voir document joint).
 - Depuis qu'il emploie des salariés, le CT jouait ce rôle de groupement d'employeurs pour les clubs, les élus souhaitent maintenant diminuer ce rôle qui devient trop lourd à gérer, au profit des activités de développement qui devraient s'accroître, notamment dans le cadre du passage à l'olympisme. La difficulté est de trouver le bon équilibre financier (voir §4, budget prévisionnel).
 - Concrètement, le CT va donc réduire sa capacité d'encadrement, d'autant que le poste à mi-temps actuel devrait disparaître à fin juin, et les élus ne souhaitent plus continuer à recruter chaque année pour remplacer un ou plusieurs salariés partants. Il va donc indiquer aux clubs sa capacité maximale d'encadrement par semaine (volume et horaires), ceci **au plus tard fin avril. Les clubs doivent de**

leur côté renvoyer au plus vite au CT leurs besoins d'encadrement. Le CT aidera à coordonner la répartition des besoins qui devront être couverts par un ou plusieurs postes à créer dans le groupement d'employeurs.

• **Quotas (nombre max de personnes par cours encadré par un salarié du CT) :**

- **Le CT demande à ce que soient respectés à partir de la rentrée de septembre 2018 les quotas suivants :**
 - **12 jeunes (7-17 ans), 16 avec un ou plusieurs assistants**
 - **16 adultes (avec ou sans assistants)**
- Ceci pour des raisons de sécurité (quel que le soit le nombre d'assistants, c'est toujours l'encadrant professionnel qui est responsable), et de qualité pédagogique. Il est rappelé que la formation DE escalade se fait toujours avec des groupes de 12 personnes maximum.

• **Encadrement bénévole :**

- Il est rappelé l'obligation imposée par la FFME depuis septembre 2017 que les encadrants bénévoles (y compris assistants) soient titulaires du brevet d'initiateur SAE.
- Le CT doit vérifier que le brevet FFCAM d'initiateur SAE convient aussi pour assister un encadrant professionnel du CT

• **Juges :**

- Certains clubs rappellent qu'il est toujours aussi difficile de trouver des personnes motivées pour être juges sur les compétitions, encore plus pour passer les brevets, et que la validation des brevets est assez lourde.
- Les clubs doivent sans doute plus communiquer sur ce sujet et sensibiliser les compétiteurs à l'obligation de fournir des juges. Actuellement, même des juges sans brevet sont parfois difficiles à trouver.
- Le club de Liffré demande s'il est possible de fournir des juges licenciés FFCAM mais non FFME. C'est semble-t-il à l'appréciation du président de jury.

3 Bilan Financier 2017

Cf. annexe 4 §1, « Résultat 2017 » et §2 « Bilan financier 2017 ».

4 Orientations et budget prévisionnel pour 2018

Les orientations ont été présentées avec le rapport moral et d'activités, cf §2.

Pour le budget prévisionnel, voir annexe 4 §3, « Budget 2018 ». Ce budget a été construit avant toute décision de changement sur les encadrements (cf §2 ci-dessus), diminution de poste et évolution des tarifs. Pas de changement significatif non plus prévu dans ce budget sur le niveau des prestations externes. Avec ces hypothèses, le budget présente une perte de 3509€, ce que le CT ne peut pas se permettre après la perte de 2017. Les élus du CT n'ont pas eu le temps de construire avant l'AG un budget sur les nouvelles hypothèses. Ce sera fait et transmis aux clubs au plus vite.

Un certain nombre de clubs se sont donc abstenus sur le vote du budget (voir §6), sans remettre en cause les évolutions proposées.

Avec les nouvelles hypothèses, l'enjeu est de trouver l'équilibre financier (et organisationnel) avec moins de charge salariale, moins de produit d'encadrement en club et plus de produit de prestations extérieures (incluant ouvertures de voies et contrôles de SAE) qui restent trop faibles actuellement.

5 Présentation du plan de développement 2017-2020

Cf. document joint au compte rendu, et en particulier la synthèse des objectifs et résultats attendus présentée en annexe de ce document. Il est en ligne avec les orientations présentées dans le rapport d'activité sauf qu'il ne prévoyait pas la baisse du nombre de salariés (plan rédigé avant connaissance de cette évolution).

6 Vote des rapports, bilan financier, budget prévisionnel et plan de développement

Cf. annexe 2 « Synthèse des votes ».

Les rapports moral et d'activités, le bilan financier et le plan de développement sont votés à l'unanimité.

Pour le budget prévisionnel, les clubs de Mordelles altitude, la Tour D'auvergne, O.C.Cesson, Roc et Mer et Heidi Escalade s'abstiennent. Pas de voix contre.

7 Vote des tarifs d'encadrement des séances

Cf. annexe 2 « Synthèse des votes ». Rappel des tarifs proposés :

- Heure d'encadrement : 32€ (au lieu de 30€)
- Forfait déplacement : 15€ (au lieu de 12€)

Le club OCC s'abstient. Pas de voix contre.

8 Vote du montant de la part territoriale de la licence

Il est proposé de ne pas augmenter la part territoriale de la licence (maintien à 11€). Voté à l'unanimité.

12. Organisation du CT

Le bureau du CT a décidé de créer un rôle de coordinateur dans l'équipe de salariés et de le confier à Vincent Rousson.

Les responsabilités associées couvrent notamment :

- Coordonner les actions des salariés, partager les informations dans l'équipe, développer la collaboration
- Proposer et formaliser l'organisation et le fonctionnement interne du CT
- Coordonner les prestations : centraliser les demandes, établir les devis avec l'équipe et les uniformiser, proposer les intervenants
- Mettre à jour les plannings communs du CT (événements etc) et proposer la répartition du planning hebdo
- Organiser les remplacements d'encadrement en cas d'arrêt/absence des autres salariés

- Assurer l'accueil et le départ (biseaux) éventuels de salariés

13. Mandat AG Nationale

L'assemblée générale 2018 de la Fédération française de la montagne et de l'escalade se déroulera les 14 et 15 Avril 2018 à Nantes. Le CT doit élire 2 représentants titulaires qui posséderont 1490 voix et leur suppléant.

Se présentent et sont élus à l'unanimité pour représenter le CT :

Prénom NOM	Club	Poste
Daniel Vargas	Assaut Vertical- Président CT 35.	Titulaire
Marine Brémond	Assaut Vertical - Communication CT 35.	Titulaire
Stéphane CATY	Heidi - Secrétaire CT 35.	Suppléant
Julien Ansel	Roc&Mer	Suppléant









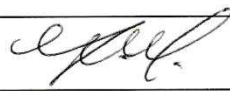

14. Tour de table et questions diverses

Pas de questions diverses.

L'assemblée générale est clôturée à 22h10.

ANNEXE 1

AG CT35 13/03/2018 - LISTE D'EMARGEMENT ET VOIX

Nb clubs et EA	Club ou établissement affilié (EA)	Nb de licenciés année n-1	Nb de voix	Nom du représentant (et autres présents)	Signatures
1	ASSAUT VERTICAL	100	100	Samuel RONNET	
2	ASSOCIATION DES SAPEURS POMPIERS DE RENNES	5	5		
3	BLOCK'OUT RENNES [EA]	2	2		
4	CAF FOUGERES	16	16		
5	CAS INSA COLEOPIERRE	7	7		
6	CAF LIFFRE COMPETITION	44	44	Luc CHANTREUX Nicolas LEFORT.	
7	CAF RENNES	11	11		
8	CPB RENNES ESCALADE	119	119		
9	EN 35	76	76	PRIOU FABRICE	
10	GRIMP'ATTITUDE	73	73		
11	GUICHEN ESCALADE	173	173	Jouait Sylvia GIENNEGRES Gabrielle	
12	HEIDI ESCALADE	182	182	CORMIER Patricia	
13	LA TOUR D'AUVERGNE	41	41	Gregory ZADITH	
14	MORDELLES ALTITUDE	88	88	Chicoine Cécile	
15	OCC	67	67	Kerentin Berthelot Piene Huchet	
16	REC	32	32		
17	REN	53	53		
18	ROC ET MER	140	140	Julie AUSEL	
19	SPORT COESMES SAINTE COLOMBE	52	52		
20	VOL	209	209	Sophie Gault	
		Total de voix	1490		

Autres organismes invités (sans droit de vote)	Nom du représentant (et autres présents)
Boucard Mylan	Technicienne CT

QUORUM		Présence effective
Présence du tiers des membres (clubs et EA)	7	10
représentant le tiers des voix	497	1120

Le nombre de voix se calcule en fonction du nb de licenciés du club au 31 août de la saison précédente:
- 1 licence: 1 voix



ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 MARS 2018

Annexe 2 : Synthèse des votes

- 1- Contrôle des émargements.

Nbr Clubs	10	Nbr Voix	1120
Quorum	7	Quorum	497

- 2- Rapport moral et d'activité de la saison passée.

Pour	Contre	Abstention
1120	0	0

- 3- Bilan Financier 2017.

Pour	Contre	Abstention
1120	0	0

- 4- Budget prévisionnel 2018.

Pour	Contre	Abstention
602	0	518

- 5- Tarifs d'encadrement des séances.

Pour	Contre	Abstention
1053	0	67

- 6- Montant de la part territoriale de la licence.

Pour	Contre	Abstention
1120	0	0

- 7- Mandat AG National.

Nom Prénom	Club	Titulaire / Suppléants
Daniel Vargas	Assaut Vertical - Président. CT 35.	Titulaire
Marine Brémond	Assaut Vertical - Com. CT 35.	Titulaire
Stéphane CATY	Heidi - Secrétaire CT 35.	Suppléant
Julien Ansel	Roc&Mer.	Suppléant